



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SAISON 2018 / 2019

(Feuille d'informations à conserver par le plongeur)

Calendrier de la rentrée : samedi 8 septembre : Porte Ouverte au Carroussel (inscriptions)
lundi 3 septembre : inscriptions et accès bassin
samedi 15 septembre : reprise enfants (inscriptions)
lundi 17 septembre : reprise cours
lundi 10 septembre : démarrage débutants et baptêmes (inscriptions)

ACCES PISCINE INTERDIT AU DELA DU 15 OCTOBRE SANS UN DOSSIER COMPLET

ASSURANCES : (3 options possibles)

Trois options d'assurance individuelle accident sont possibles (loisirs 1, 2 ou 3). Dans tous les cas la Responsabilité Civile est incluse avec les mêmes garanties. Seuls les frais de recherche (France ou étranger), les frais médicaux ou chirurgicaux sur place, les capitaux décès ou d'invalidité, varient suivant l'option choisie (infos ici : <http://ozoir-plongee.org/inscription/Resume-garanties%20Axa.pdf>)

Le club ne propose pas les options d'assurance dites « Loisir Top 1, 2 ou 3 » créées par Axa pour vos voyages plongées, qui font souvent double emploi avec celles des voyagistes. Libre à vous de les contracter à titre individuel auprès d'Axa (<http://www.cabinet-lafont.com>).

REGLEMENT DE LA COTISATION

Date de règlement : lors de l'inscription ou au plus tard le jour de la première séance de piscine (exclusivement par chèque).

Modalités : possibilité de faire 3 chèques (débit octobre, novembre et décembre). Cependant, le montant du premier versement ne peut en aucun cas être inférieur aux charges afférentes à notre fédération de tutelle (FFESSM) : licence, assurance, participation aux affiliations régionales (région, département), etc. Ce montant minimum sera de 60 € pour tous les adhérents (base loisir 1) : **Adultes comme Enfants**.

- OZOIR PLONGEE accepte les coupons sport ANCV, exclusivement pour la partie couvrant la 'cotisation club' (demandez le tarif de la saison). *La monnaie ne peut être rendue sur les coupons, donc calculez vos chèques en conséquence.*

Attention, ne confondez pas coupons sport et chèques vacances ; nous ne pouvons accepter ces derniers.

Ozair Plongée ne vend pas de licence seule à un public extérieur au club.

Remarque : Le montant global de la cotisation comprend, outre la licence et les assurances telles que définies ci-dessus, l'entraînement en piscine (dirigé par les moniteurs bénévoles du club), le prêt du gros matériel pendant ces séances (bouteille, détendeur, gilet stabilisateur), les cours théoriques de préparation aux examens, secourisme, etc... dispensés par ces mêmes encadrants (en dehors des heures d'entraînement piscine : généralement le mardi en salle).

En cas de réussite à ces examens, la délivrance de la carte fédérale (sauf niveau 1) fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 12 €, tarif fédéral.

En complément de l'activité piscine hebdomadaire, des séances mensuelles d'entraînement en fosses vous seront proposées, moyennant contribution : fosse de 5 mètres (8 € ou 10 €) ou fosse de 20 mètres (10 € à ce jour) ; le calendrier de ces séances peut être consulté sur notre site internet (<http://www.ozoir-plongee.org/calendrier/calendrier.php>).

Pour les débutants en **préparation du niveau I**, un supplément est demandé à l'inscription ; il comprend le support matériel (papier) des cours théoriques ainsi que tous les frais administratifs liés au passage de l'examen (édition des brevets fédéraux et délivrance des documents du plongeur : passeport et carnet de plongée, carte CMAS de niveau international), ainsi que 3 séances en fosses : les 2 premières séances en petite fosse (5 m) et validation du niveau acquis à 20 m en fin d'année. En cas d'échec, les coûts liés aux documents resteront acquis pour un éventuel « redoublement », seules les fosses ne seront pas reportables.

PLONGEE ENFANT (moins de 14 ans au 01/09/2018)

La plongée enfant est assujettie à des règles bien particulières qui prennent en compte les spécificités des enfants. Leur inscription et la pratique de l'activité nécessite, outre la licence fédérale incluse dans l'inscription, de :

- être âgé au minimum de 8 ans au 01/09/2018
- être en possession d'une autorisation à la pratique de la plongée en scaphandre, signée du responsable de l'enfant
- être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi de préférence par un médecin fédéral ou du sport (liste fournie par la fédération : <http://www.ffessm-cif.fr/accmecdecins.html>) rédigé sur le formulaire officiel de la fédération (www.ozoir-plongee.org/inscription/inscription.php)
- ces documents ou attestations seront à nous fournir en deux exemplaires (photocopies)
- une photo d'identité (avec le nom de l'enfant au dos)
- en cas de dérogation accordée à un mineur en cours d'année pour le passage du niveau I (après accord de son moniteur et du médecin fédéral ayant suivi le dossier de l'enfant), un supplément de 20 € lui sera demandé pour la fourniture des documents nécessaires (fosses en sus).
- Prévoir un shorty en néoprène

CANDIDATURES AUX EXAMENS FEDERAUX

Outre la licence fédérale incluse dans l'inscription, le passage des examens fédéraux dans notre structure requiert les conditions suivantes :

- être âgé de 14 ans révolus pour le niveau P1, de 16 ans pour le niveau P2 (+ autorisation du responsable légal du mineur) et de 18 ans pour les niveaux supérieurs
- pour tous niveaux, être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre, établi depuis moins d'un an, rédigé **absolument** sur le **formulaire officiel de la Fédération**, à présenter au médecin et obtenu sur notre site internet (www.ozoir-plongee.org/inscription/inscription.php) ou celui de la FFESSM. Ce certificat mentionnera l'autorisation donnée par le médecin pour le passage du niveau préparé.
- en outre, pour le passage du **niveau P2**, être en possession du niveau P1 (ou équivalent reconnu) **ET** avoir effectué 15 plongées minimum en milieu naturel (mer, lac...)
- et pour le passage du **niveau P3**, le niveau P2 **ET** un minimum de 50 plongées en milieu naturel sont requis, avec au moins 15 plongées au-delà de 30 m et 10 plongées en autonomies (20 m). Une dizaine de ces plongées auront été faites dans un délai maximum d'un an précédant le stage final (troisième trimestre de la saison).

CERTIFICAT MEDICAL

Tout adhérent au club doit être titulaire d'un certificat médical **de non contre-indication à la plongée subaquatique en scaphandre** qui sera établi (validité : 1 an) par tout médecin, mais de préférence par un médecin fédéral ou titulaire d'un CES de médecine hyperbare, ou un médecin du sport, **ET obligatoirement** en cas de reprise de l'activité après un accident de plongée (ainsi que pour certaines pathologies, voir la liste des contre-indications au verso du formulaire).

Il est important pour chacun de surveiller en permanence la validité de son certificat.

DANS TOUS LES CAS le certificat médical **doit** être établi sur un **formulaire conforme au modèle type** de notre fédération de tutelle (à télécharger sur notre site internet : www.ozoir-plongee.org/inscription/inscription.php) Munissez-vous de l'exemplaire papier (recto-verso comprenant la liste des contre-indications) lors de votre visite médicale ; à l'exception des médecins fédéraux, les autres praticiens ne possèdent pas nécessairement ce document.

RAPPEL : le certificat médical n'est valable qu'un an jour pour jour ; il doit être de nouveau ré-établi, AU PLUS TARD à son échéance. L'accès au bassin est impossible sans certificat médical en cours de validité, même en début de saison.

INFORMATIQUE ET LIBERTES (CNIL)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les demandes sont à adresser au secrétariat du club. Les informations personnelles qui nous sont transmises ne sont exploitées informatiquement que pour la bonne gestion du club et la correspondance avec les organismes fédéraux ou d'assurance.

CONTACTS

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

Laurent (le Président), au 06 80 40 02 27 ou encore : laukou@sfr.fr

Plus d'infos sur notre site internet : <http://www.ozoir-plongee.org>